

Service Petite Enfance

Hôtel de Ville
13 bis quai Maurice Berteaux
78230 LE PECQ

Tél : 01.30.61.21.21
www.ville-lepecq.fr

LES CRÈCHES COLLECTIVES MUNICIPALES

5 crèches collectives assurent l'accueil de l'enfant de trois mois à trois ans, dans des locaux adaptés aux besoins des jeunes enfants. Elles sont réservées aux Alpicois dont les deux parents exercent une activité ou suivent une formation professionnelle.

STRUCTURE	ADRESSE	OUVERTURE
Crèche Les Dauphins	32, rue du Président Wilson	7h30 à 19h Toute l'année
Crèche L'Île aux Câlins	13, quai Maurice Berteaux	7h30 à 19h Toute l'année
Crèche La Fontaine	11, rue Adrien Descombes	7h30 à 19h Toute l'année
Crèche Les 4 Saisons	59, rue des Prairies	8h à 18h - Lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire
Multi accueil Saint-Exupéry	1, avenue des Vignes-Benettes	7h30 à 19h Toute l'année



Accueil de l'enfant de 3 mois à 3 ans

CRÈCHES

HALTES-GARDERIES

ASSISTANTES MATERNELLES

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

- le Relais Assistantes Maternelles
- la Protection Maternelle et Infantile
- la Courtéchelle
- la Leche League



Pour inscrire mon enfant,

Je me présente au service Petite Enfance et je remplis un dossier en présentant les documents suivants :

- L'original du dernier avis d'imposition sur les revenus des 2 parents
- La dernière fiche de salaire des deux parents
- Un justificatif de domicile
- Un certificat de grossesse ou le livret de famille si l'enfant est né.

Mon dossier est enregistré sur la liste d'attente de place en crèche.

Une commission se réunit en MAI pour l'attribution des places. Si une place se libère en cours d'année, le service Petite Enfance peut me la proposer par téléphone.

Après acceptation de la place, je recevrai un courrier de confirmation et je contacterai la responsable de la crèche pour finaliser le dossier d'entrée de mon enfant et définir les besoins de garde, sous forme contractuelle.

Lors de cet entretien, je prends connaissance du règlement de fonctionnement et je remplis le dossier enfant.

Je prévois une période d'adaptation avant la reprise de mon activité pour faciliter l'intégration de mon enfant au sein de la structure.

LES HALTES-GARDERIES MUNICIPALES

La halte-garderie reçoit les jeunes enfants Alpicois, âgés de 3 mois à 3 ans, de façon occasionnelle, que les parents exercent une activité professionnelle ou pas. Les conditions d'admission des enfants dans l'établissement tiennent compte à la fois des besoins des familles et des contraintes de fonctionnement de la structure. Elle permet aux parents de se libérer quelques heures, pour faire des courses, réaliser des démarches, pratiquer une activité de loisirs, chercher un emploi ...

STRUCTURE	ADRESSE	MATINÉE	REPAS	APRÈS-MIDI	JOURNÉE
Halte-garderie Les Diablotins	6, avenue de la Paix 01.30.53.52.89	8h30- 11h30 = 3h	11h30- 13h = 1h30	13h-18h = 5h	8h30 à 18h
Halte-garderie Les Moussaillons	13, quai Maurice Berteaux 01.30.61.21.35	8h30- 11h30 = 3h	11h30- 13h = 1h30	13h30- 18h = 4h30	8h30 à 18h
Multi accueil Saint Exupéry	1, avenue des Vignes-Benettes 01.39.16.17.18/01.39.16.80.65	9h-11h30 =2h30	11h30- 13h = 1h30	13h- 17h30 = 4h30	9h à 17h30
Les 3 haltes-garderies sont ouvertes du lundi au vendredi, excepté Les Moussaillons, fermée le mercredi après-midi à partir de 13h					

Un enfant peut venir, dans la mesure des places disponibles, trois demi-journées par semaine maximum. Ces demi-journées peuvent être réparties au choix entre un accueil régulier et un accueil ponctuel.

L'accueil régulier : les places d'accueil régulier sont réservées à l'année en demi-journée sous la forme d'un contrat horaire d'une matinée avec ou sans repas, ou d'une après-midi avec ou sans repas. **Cet accueil est limité à une demi-journée par semaine.** La période de référence est l'année scolaire, hors vacances scolaires.

L'accueil occasionnel : les places d'accueil occasionnel se réservent à partir du lundi de la semaine en cours pour la semaine suivante.

Le repas fourni par la famille dans un sac isotherme, sera servi par le personnel de la halte garderie.

Pour inscrire mon enfant,

Je prends rendez-vous en téléphonant à la halte-garderie de mon choix. Je retire le règlement de fonctionnement et le dossier enfant qui est à remplir et à retourner complet, avant toute entrée de l'enfant en structure. Le dossier enfant m'indiquera les pièces à fournir lors du retour de mon dossier.

TARIFICATION CRÈCHE ET HALTE-GARDERIE

La participation financière des parents est calculée en fonction des ressources et de la composition de la famille selon les modalités adoptées par le Conseil Municipal en référence au taux d'effort horaire établi par la Caisse d'Allocations Familiales.

Les niveaux planchers et plafonds des ressources sont révisés annuellement par le Conseil Municipal. La participation des familles est calculée deux fois par an en **septembre** et en **janvier**

(Ressources nettes annuelles / 12 mois) X taux d'effort horaire* = tarif pour 1 heure

* le taux d'effort horaire (en pourcentage) :

0.08% = heure supplémentaire (quelque soit le nombre d'enfants)

0.06% = 1 enfant à charge

0.05% = 2 enfants à charge

0.04% = 3 enfants à charge

0.03% = 4 enfants et plus à charge

Pour la crèche, et les contrats halte, la participation est mensualisée sur la base définie dans un contrat qui prend en compte le temps de présence réservé à l'année.

Toute heure dépassée de plus d'un quart d'heure est due, dans la limite des horaires d'ouverture de l'établissement. Elle sera facturée en heure supplémentaire.

Quelque soit le mode d'accueil, la facturation est réalisée à terme échu. Elle est à régler dans les 15 jours, en espèces, par chèque à l'ordre du Trésor Public ou par Carte Bancaire, à la régie centrale de l'Hôtel de Ville, la Mairie-annexe des Vignes Benettes ou par paiement en ligne sécurisé via le portail famille.

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

80 Assistantes maternelles agréées PMI en secteur libre, au Pecq.

Les assistantes maternelles sont agréées par le service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) du Conseil Général des Yvelines.

Elles gardent l'enfant à leur domicile. Elles sont régulièrement visitées par une puéricultrice P.M.I.

Les tarifs sont négociés contractuellement entre les parents et l'assistante maternelle. Le paiement se fait directement auprès de l'assistante maternelle.

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Le Relais Assistants Maternels (RAM)

19. rue Adrien Descombes - 78230 Le Pecq
Tél : 01.30.61.51.35 E-mail : ram-lepecq@orange.fr

Le RAM est un lieu d'accueil, d'échange, d'écoute et d'information pour les assistantes maternelles agréées et pour les familles.

Le RAM propose :

- Une information sur les différents modes d'accueil offerts par la ville.
- Un accompagnement dans la fonction employeur / employé (droits et obligations, démarches administratives...).
- Des ateliers d'éveil qui permettent aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle de s'épanouir dans un espace aménagé et sécurisé.
- Des réunions thématiques en soirée (une par trimestre).

Accueil du public

Accueil au RAM :

Mardi de 13h à 17h

Mercredi de 8h30 à 12h

Vendredi de 13h à 17h

Le 1^{er} samedi du mois de 8h30 à 12h.

Mercredi de 13h à 17h

Jeudi de 14h à 18h

sur rendez-vous uniquement

Accueil à la Mairie-annexe des Vignes-Benettes :

jeudi de 11h30 à 12h30

Ateliers d'éveil

sur inscription uniquement

A la Maison de la petite enfance :

Lundi de 9h à 11h30

Vendredi de 9h à 11h30

Centre de Loisirs « Château des Pirates » :

Mardi de 9h à 11h30 en période scolaire

4, rue Jehan Alain

Centre de Loisirs « L'Escadrille des Petits Anges » :

Jeudi de 9h30 à 11h en période scolaire

3, rue Saint Exupéry

Protection maternelle infantile (PMI)

19, rue Adrien Descombes 78230 Le Pecq– tél 01.34.51.77.19

Consultation médicale PMI :

Tous les vendredis après-midi et les mardis après-midi sur rendez-vous.

Gestion des assistantes maternelles du secteur libre :

Aude BLUZE et Bénédicte ROUSSEL-PROUVOST, puéricultrices

Permanences (pesée et conseils) :

- le jeudi de 14h à 17h à la Maison de la Petite Enfance

En dehors de ces permanences, s'adresser à :

Espace Territorial - 60 route de Sartrouville – 78230 Le Pecq – Tél : 01.30.15.23.60

Garde à domicile :

Le service Emploi de la ville affiche les offres et les demandes d'emplois familiaux. 01.30.61.21.21 poste 3540.

La COURTÉCHELLE

19, rue Adrien Descombes 78230 Le Pecq– tél 01.30.61.53.79

La Courtéchelle est un lieu d'accueil et d'échange pour les parents et les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un adulte, où l'on peut souffler, jouer, créer des liens, découvrir son enfant avec les autres, accueilli par deux personnes sensibilisées à l'écoute.

Ouverture pendant les périodes scolaires sans inscription préalable :

À la Maison de la Petite Enfance,

- le lundi de 14h30 à 17h30
- le mardi et jeudi de 9h à 12h

La LECHE LEAGUE

19, rue Adrien Descombes 78230 Le Pecq – tél 01.39.76.94.86

Pour avoir des informations complémentaires, en cas de problème, de question ou simplement pour vous soutenir ou parler, n'hésitez pas à appeler l'animatrice de la Leche League, Danielle.

Association internationale qui favorise et encourage un bon rapport mère-enfant à travers l'allaitement maternel.

Elle organise des réunions d'échange autour d'expériences personnelles et d'informations sur l'allaitement.

Toutes les femmes sont les bienvenues aux réunions, qu'elles soient mères ou non, ainsi que leurs bébés, jeunes enfants et compagnons.

Les réunions ont lieu une fois par mois, le mercredi de 14h à 16h.